

Le Grand Ecran en sursis ?



Une trentaine de mordus du cinéma sont venus pour participer à l'apéritif-débat organisé par le collectif "sauvons le grand écran", hier soir au "116", rue de la glacière (13e). Quelques élus avaient fait le déplacement : Francis Combrouze, l'adjoint

communiste à l'urbanisme de la mairie du 13e, Jacques Toubon, député européen UMP et Pierre Lellouche, député UMP du 9e arrondissement. Marie-Brigitte Andréi pour "sauvons le grand écran", et Laurent Haddad, vice-président d'Action Paris-Est, les deux organisateurs, ont fait le point sur le devenir du Grand Ecran Italie en cette fin d'année et après plus de 6 mois de mobilisation. La grande salle, la dernière de cette taille à Paris, doit fermer le 3 janvier 2006. Et il est même question de la vider de son matériel technique. Le propriétaire, la société Europalaces, holding des sociétés Gaumont et Pathé, ne respecte pas le cahier des charges qui l'obligeait notamment, à exploiter la salle jusqu'en novembre 2006. Le même cahier des charges stipule que Europalaces ne peut arrêter l'exploitation de la salle qu'avec l'autorisation de la mairie. On découvre également que cette espace culturel avait été créé il y a 15 ans pour devenir un pôle culturel du 13e arrondissement et que la société Gaumont devait non seulement exploiter la salle en y programmant des films mais aussi des spectacles. De l'aveu même de l'ancien maire du 13e, le député européen UMP Jacques Toubon, présent hier soir, très peu de spectacles ont été programmés en 15 ans. Jacques Toubon s'étonne qu'Europalaces puisse ne pas respecter le cahier des charges.



Francis Combrouze, l'adjoint communiste à l'urbanisme de la mairie du 13e, s'est déclaré pessimiste sur le devenir de la grande salle. "Nous avons écrit aux exploitants, dit-il, seul UGC a répondu." UGC estime qu'il est impossible aujourd'hui de rentabiliser une salle de 650 places. Francis Combrouze a

rappelé que la mairie du 13e avait déjà sauvé la salle du Rodin, auparavant exploitée par Gaumont, qui devient aujourd'hui un lieu culturel comme le cinéma "Barbizon", protégés par leur classement en patrimoine culturel sur le PLU.



Ce n'est pas le cas du Grand Ecran qui risque donc de devenir une surface commerciale si la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) qui doit se réunir en janvier le décide. Parmi les membres de cette commission : le maire de Paris et le maire du 13e pourraient faire pencher la balance.

Le Grand Ecran va-t-il disparaître ? Les élus de l'opposition ont décidé de demander à tous les groupes du Conseil de Paris de voter un moratoire, jusqu'à la fin janvier, pour que la salle ne ferme pas. Le collectif "sauvons le grand écran" demande aussi l'organisation d'une table ronde avec les professionnels du cinéma, du spectacle et les élus pour réaliser le complexe multiculturel prévu à l'origine. Les jours sont comptés.

Rédigé par Ollivier Gilles le mercredi, 21 décembre 2005 à 15:10